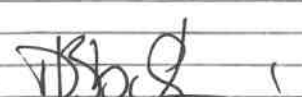



**QUESTIONNAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT DES STAGES
EN TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

ETABLISSEMENT : CPA BOURG en BRESE			
Nom et adresse de l'établissement : Centre Psychothérapie de VAIN			
Nom de la personne responsable du dossier : D. VARICLIER Médecin chef de secteur			
Téléphone (bureau des affaires médicales) :			
1/ Activité du service Entrée adultes		Est-il un CHU, un CHG, un CH PSPH, autre établissement public ? <input checked="" type="checkbox"/> <i>SPIC</i>	
Nom du service :	CRITET	Téléphone :	04 76 52 28 66
Nom du chef du service :	D. VARICLIER	Nombre de lits installés :	25 + 2 CI
Nombre de lits par interniste :		Nombre de consultations :	
Nombre d'entrées par an :	350	Nombre de postes DES ou résidents :	1
Durée moyenne du séjour :	26 j		
Principales pathologies traitées dans le service (indiquer les cinq premiers groupes homologués de maladie PMSI) : F20 - F30 F60 F10			
2/ Responsabilités confiées à l'interna :		Oui/Non	Présence dans le service :
Autonomie de prescription pour les examens complémentaires :	Oui		Horaire journalier moyen par interniste (hors CV) :
Autonomie de prescription pour les traitements :	Oui		Nombre de CV en semaine :
Y a-t-il des demi-journées (en semaine) où l'interna est le seul médecin du service ?	Non		Nombre de CV le week-end :
Possibilité permanente pour l'interna de recourir à un "senior" du service sur place ?	Oui		
Comptes rendus d'hospitalisation effectués par l'interna ?	Oui		Nombre de gardes par mois :
Quels sont les principaux gestes techniques enseignés dans le service ?			
3/ Encadrement et moyens.		Encadrement des gardes (médecins sur place)	
Nombre de PH temps plein :	1+1	1,6 ATP	Urgentiste :
Nombre de PH temps partiel :			Réanimateur :
Nombre d'assistants :			Médecin "senior" :
Nombre de visites encadrées par semaine :			Autres : Somatisation de DE
4/ Implication du service dans la formation et la recherche		Oui/Non	Fréquence :
Avez-vous formalisé des objectifs de formation dans votre service (si oui, à joindre) ?	Non		Existe-t-il une bibliothèque dans le service ou l'établissement avec accès internet ?
Réunions d'enseignement destinées exclusivement aux internes :	Oui	Mensual	Les internes disposent-ils dans l'établissement d'un bureau avec téléphone pour travailler ?
Réunions médicales de service (discussion de dossiers, exposés, etc.) destinées aux "seniors" et aux internes et dans lesquelles les internes présentent les dossiers ?	Oui	Hebdomadaire	

Le service fait-il des publications régulièrement ?	Non		En moyenne, lors d'une visite en salle, quel temps prenez-vous pour l'enseignement formel des internes
Réunions médicales multiservices :	Oui		Joindre le projet pédagogique
Réunions de bibliographie :	Non		
Réunions avec les internes pour la révision des dossiers sortants.	Oui		
Encadrement des internes aboutissant à des présentations en congrès, des publications où les internes participent comme auteurs.	Non		
5/ Evaluation.			
Un processus d'évaluation concernant la formation est-il organisé ?	Non		
Des évaluations en cours de stage permettent-elles d'apprécier l'acquisition des compétences de l'interna ou du résident ?			
6/ Projet de service à joindre.			
7/ Agrément.			
Agréments déjà obtenus :			Année
1.			
2.			
3.			
Le directeur de l'établissement :		Le chef de service :	



DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES INTERNES DE SPECIALITE

Établissement
Privé d'Intérêt
Collectif

Avenue
de Marboz

01000
BOURG
EN
BRESSE

☎ 04 74 52 29 11



Présentation de l'Établissement

Le Centre Psychothérapeutique de l'Ain (CPA) assure le service de Psychiatrie Publique de l'ensemble du département de l'Ain. L'implantation hospitalière de Bourg (412 lits) s'articule avec une trentaine de structures extra - hospitalières (CMP, CATTP, HDJ). Près de 80 Médecins interviennent au CPA pour des soins organisés avec 4 Secteurs de Psychiatrie Générale pour Adultes, 1 Pôle de Pédopsychiatrie et 5 Dispositifs intersectoriels. (<http://www.cpa01.fr>)

PSYCHIATRIE GENERALE : SECTEUR SUD - ORMET

Médecin-Chef : Docteur Sophie VARICILIER
Tél : 04 74 52 28 46 / mail: sophie.varicilier@cpa01.fr

Présentation du Service

- Unité de 25 lits (+2 chambres d'isolement) de psychiatrie adulte mixte.
- Unité sectorisée recevant des patients sous tout mode de placement.

Missions de l'Interne dans le fonctionnement du Service/Secteur

- L'interne participe à la **prise en charge des patients** hospitalisés, en lien avec les psychiatres affectés dans l'unité. Il assure, pour les patients qui lui sont confiés, le suivi global, la tenue du dossier, la rédaction des courriers destinés aux partenaires médicaux ou autres.
- Il s'intègre à l'ensemble **des réunions du service** :
 - **Cliniques** :
 - ◆ Réunion de coordination clinique/ PPS une fois par semaine,
 - ◆ Réunion clinique une fois par semaine,
 - ◆ Réunion de synthèse au cas par cas,
 - **Institutionnelles** : Participation au collège médical de l'établissement
- Il s'associe à la **consultation plurihebdomadaire du médecin généraliste** en charge du suivi somatique des patients (bilan d'admission, évaluation, diagnostic et thérapeutique des pathologies organiques intercurrentes).
- Il participe à la **garde de première ligne de l'établissement**, en lien fonctionnel étroit avec le psychiatre d'astreinte, suivie d'un repos de sécurité.
- Il peut s'initier à la **pratique extra - hospitalière** grâce à un accueil dont les modalités se définissent de façon dialectique au CMP – CATTP - hôpital de jour d'Ambérieu (CAP Pivot),
- Il peut bénéficier des sessions de **Formation Médicale Continue** du CPA.
- Des possibilités d'**hébergement** sont proposés sur le site hospitalier.

